



Communiqué de presse
Publication immédiate

Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan va au-delà de ses engagements en créant un comité de suivi

Mashteuiatsh, 5 septembre 2013, Soucieuse d'aller au-delà de ses engagements auprès de la population, du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et des différents ministères, la Société en commandite Énergie Hydroélectrique Ouiatchouan (EHO) se dote d'un comité de suivi et d'observation indépendant du promoteur, des partenaires municipaux et autochtones et de la Corporation du parc régional de Val Jalbert. Le comité est mis en place pour les périodes de construction et d'exploitation du projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert. Sa mise en œuvre et son fonctionnement ont été confiés au Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO).

Le comité de suivi du projet de minicentrale hydroélectrique de Val-Jalbert est consultatif et son rôle sera de s'assurer du respect des engagements pris par EHO pendant les périodes de construction et d'exploitation du projet. Il doit effectuer le suivi des engagements et des autorisations émises et formuler des avis et recommandations à EHO qui, en retour, prend l'engagement d'en tenir compte. Le comité rendra aussi compte de ses activités publiquement lors des assemblées annuelles d'information sur le projet.

De son côté, la présidente du conseil d'administration du CGRO Aline Gagnon a rappelé que la recommandation de créer un tel comité faisait partie du mémoire que son organisation a déposé devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en avril 2012. «La recommandation n'a pas été retenue ni dans le rapport final du BAPE déposé en juillet de la même année, ni lors des étapes subséquentes. C'est pourquoi notre organisation a démontré rapidement un vif intérêt pour prendre les rênes de ce comité et entend mener à bien ses travaux en y investissant tout le sérieux et les énergies nécessaires.»

Le comité sera composé de sept (7) membres indépendants de la Société provenant de milieux ou secteurs d'activités touchés par le projet. Sa constitution et sa composition ont été confiés au CGRO qui a consacré les dernières semaines au processus de recrutement. D'abord, à titre de mandataire, le CGRO a pu désigner deux représentants sur le comité. La forte prédominance environnementale des mesures de suivis prévues se devait d'être prise en compte et mené à l'octroi d'un siège chacun au Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) et au Groupe de recherches écologiques de La Baie

(GREB). De plus, comme le projet de Val-Jalbert est un exemple concret de développement durable, un siège a été réservé à un représentant de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Enfin, le comité se devait de tenir compte du caractère communautaire du promoteur et des particularités du milieu dans lequel le projet s'insère. Ainsi, un siège a été réservé à un représentant du milieu autochtone et/ou œuvrant dans les secteurs d'activités suivants : tourisme, culture et patrimoine. Enfin, un siège est réservé à un citoyen demeurant sur le territoire de l'une des trois municipalités touchées par les mesures de suivis soit Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales et Chambord.

Les membres du comité sont les suivants :

- **Mme Aline Gagnon**, représentante du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO). Mme Gagnon préside le conseil d'administration du CGRO et celui de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean. Elle est également administratrice du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec (ROBVQ) ;
- **Mme Ghislaine Hudon**, représentante du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO). Mme Hudon occupe le poste de trésorière au CGRO et préside l'Association des amis-es du lac des Commissaires secteur sud-est. Elle est également membre de la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean ;
- **Mme Monique Laberge**, représentante du Conseil régional de l'Environnement et du Développement Durable (CREDD) dont elle est la présidente. Mme Laberge occupe également la présidence du regroupement national des CREDD et siège sur le conseil d'administration de RECYC-QUÉBEC ;
- **Mme Nicole Huybens**, représentante de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). En 2001, Mme Huybens se joint à Claude Villeneuve pour mettre en place une formation de deuxième cycle pour les éco-conseillers. Elle est spécialisée dans l'enseignement des matières liées au pôle social du développement durable ;
- **M. Patrick Déry**, représentant du Groupe de recherches écologiques de La Baie (GREB) où il occupe le poste de chercheur principal. M. Déry est physicien de formation et spécialiste en énergétique, agriculture et environnement. Il a notamment réalisé en 2008 une étude intitulée «État et perspectives énergétiques mondiale et québécoise» ;
- **Mme Isabelle Genest**, représentante de la communauté de Mashteuiatsh. Mme Genest travaille en développement des entreprises et possède plusieurs qualifications et études universitaires dans des domaines connexes ;
- **M. Michel Doré**, représentant des citoyens demeure à Chambord. M. Doré est employé à la Base militaire de Bagotville où il agit comme officier de planification stratégique. Il préside le conseil d'administration de la Caisse des militaires de Desjardins. Il a déjà occupé un siège de conseiller municipal à Chambord.

«Je suis heureuse d'avoir pu réunir des personnes de qualité provenant de milieux diversifiés au sein du comité de suivi et honorée de pouvoir travailler à leurs côtés. La crédibilité du comité ne peut être mise en doute avec autant de gens compétents assis à une même table. Je les remercie sincèrement pour leur ouverture et leur engagement malgré leur horaire respectif fort chargé», de confier Mme Gagnon.

Les activités du comité se mettront en branle le 12 septembre prochain avec la tenue d'une première réunion. Elles se poursuivront minimalement pendant toute la période couverte par les différents programmes de suivis et ce, conformément aux engagements du promoteur envers les gouvernements provincial et fédéral.

Énergie Hydroélectrique Ouatouchouan est une société en commandite créée en mars 2011. Ses commanditaires sont Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (45 %), la MRC du Domaine-du-Roy (22,5%), la MRC Maria-Chapdelaine (22,5%) et la municipalité de Chambord (10%). Sa mission est d'assurer les phases de construction et d'exploitation du projet de minicentrale hydroélectrique de 16 MW sur la rivière Ouatouchouan à Val-Jalbert.

-30-

Source : Alexandre Gauthier
Travail : 418-275-4262 poste 229
Cellulaire : 418-637-0530
Courriel : alexandre.gauthier@dpisec.ca